



COMMUNIQUE DE PRESSE

PERTURBATIONS RESEAU DE TRANSPORT URBAIN SECTEUR CENTRE

Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT dénonce fermement ce nouveau blocage sur le réseau urbain du secteur centre qui prive les usagers de leurs services de transport en raison d'un conflit social affectant l'une des entreprises cotraitantes du délégataire, le Groupement Momentané d'Entreprises « Ensemble pour Mozaïk ».

Contre toute attente, ce conflit s'est étendu aux services de transport maritime entravant inutilement la mobilité des usagers.

Alfred MARIE-JEANNE, Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT, rappelle qu'il s'agit d'un conflit interne à l'entreprise SOTRAVOM.

Il dénonce fermement de tels agissements et ne saurait admettre que la population et les entreprises soient systématiquement prises en otage par l'inconscience et l'irresponsabilité.

En dépit d'une convention de délégation de service public dont les dispositions sont très favorables au délégataire, GME Ensemble pour Mozaïk, MARTINIQUE TRANSPORT appliquera toutes les pénalités contractuelles, y compris celles résultant de services non réalisés.

Fort-de-France, le 21 Mars 2019

